NEWS RELEASE

Reconnaissance de la CDCC et de NGX à titre de contrepartie centrale de compensation par l’Autorité européenne des marchés financiers

2016-02-01

Toronto, le 1er février 2016 – Le Groupe TMX a annoncé aujourd'hui que l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) reconnaissait à titre de contrepartie centrale de compensation (CCC) d'un pays tiers NGX, bourse du secteur de l'énergie et contrepartie centrale de compensation de premier ordre en Amérique du Nord, de même que la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), contrepartie centrale de compensation pour les produits dérivés négociés en bourse, ainsi que certains produits hors cote et opérations de pension sur titres. En vigueur dès maintenant, cette reconnaissance en vertu du règlement sur l'infrastructure du marché européen (EMIR) permet à des contreparties centrales de compensation de l'extérieur de l'Europe d'offrir des services de compensation à des membres compensateurs et des places boursières de l'Union européenne.

« L'obtention de la reconnaissance à titre de contrepartie centrale de compensation d'un pays tiers représente une importante réalisation pour la CDCC et la Bourse de Montréal, lesquelles veillent à répondre efficacement aux besoins de leur clientèle européenne et à susciter l'intérêt de nouveaux clients », a déclaré Alain Miquelon, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal et chef des marchés de dérivés du Groupe TMX.

« Le modèle de compensation de NGX a fait ses preuves sur les marchés de l'énergie nord américains, a ajouté Jim Oosterbaan, président de NGX. Nous sommes ravis d'obtenir cette reconnaissance, car elle confirme que NGX satisfait aux normes des organismes de réglementation européens. »

Selon les règles de l'Union européenne sur les exigences de fonds propres, cette reconnaissance aux termes du règlement sur l'infrastructure du marché européen procure également aux contreparties

centrales de compensation le statut de CCC admissibles sur tout le territoire de l'UE. Les membres compensateurs sont soumis à des exigences de fonds propres moindres sur le plan de l'exposition au risque lorsqu'ils font affaire avec une CCC admissible plutôt qu'avec une CCC non admissible.

À propos du Groupe TMX (TSX : X)
Les filiales principales du Groupe TMX exploitent des marchés au comptant, des marchés dérivés et des chambres de compensation couvrant de multiples catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits énergétiques. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse Alpha TSX, la Caisse canadienne de dépôt de valeurs, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, NGX, BOX Options Exchange, Shorcan, Shorcan Energy Brokers, AgriClear et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des marchés d'inscription, des marchés de négociation, des mécanismes de compensation, des services de dépôt, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière mondiale. Le Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux dans l'ensemble du Canada (Montréal, Calgary et Vancouver), dans des marchés clés des États-Unis (New York, Houston, Boston et Chicago), ainsi qu'à Londres, à Beijing, à Singapour et à Sydney. Pour en savoir plus sur le Groupe TMX, visitez le http://www.tmx.com. Suivez le Groupe TMX sur Twitter, à @TMXGroup.

Renseignements :

Shane Quinn
Gestionnaire principal, Communications et affaires publiques
Groupe TMX
416-947-4609
shane.quinn@tmx.com